



Séance du 02/05/2016

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Politique :** *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 197

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education -  
Enseignement supérieur

Dossier : 160308

**Direction en charge :** Education et Petite Enfance

**Objet :** Faciliter l'accès des élèves à des activités artistiques, culturelles, sportives, à la citoyenneté, au développement durable – Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques de la Loire (FCPE) – Versement de subventions – Approbation.

**Président :** M. Gaël PERDRIAU, Maire

**Date de convocation du conseil :** 22/04/2016

**Compte rendu affiché le :** 03/05/2016

**Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance :** 59

**Présents :**

M. Gaël PERDRIAU, M. Gilles ARTIGUES, Mme Delphine JUSSELME, M. Georges ZIEGLER, Mme Nora BERROUKECHE, M. Claude LIOGIER, Mme Christiane JODAR, M. Lionel SAUGUES, Mme Brigitte MASSON, M. Jean-Pierre BERGER, Mme Corinne L'HARMET-ODIN, M. Samy KEFI-JEROME, Mme Siham LABICH, M. Marc CHASSAUBENE, M. Michel BEAL, Mme Marie-Christine BUFFARD-AZOULAY, M. Denis CHAMBE, Mme Pascale LACOUR, M. Lionel BOUCHER, M. Alain SCHNEIDER, Mme Fabienne PERRIN, Mme Raymonde ALLIROT, Mme Nicole AUBOURDY, Mme Hélène LETIEVANT-PIBAROT, Mme Marie-Dominique FAURE, M. Eric BARGAIN, M. Patrick NEYRET, Mme Catherine ZADRA, M. Frédéric DURAND, Mme Caroline MONTAGNIER, M. Cyril MEKDJIAN, M. Charles DALLARA, Mme Marie-Camille REY, M. Serge HORVATH, M. Gabriel DE PEYRECAVE, Mme Raphaëlle JEANSON, M. Jacques PHROMMALA, M. Jacques FRESSINET, M. Jean-Jacques PAUZON, M. Georges STEC

**Absents-Excusés :**

M. Paul CORRIERAS (pouvoir à Mme Marie-Dominique FAURE) Mme Alexandra CUSTODIO (pouvoir à Mme Brigitte MASSON) Mme Marie-Eve GOUTELLE (pouvoir à M. Michel BEAL) M. Daniel JACQUEMET (pouvoir à M. Charles DALLARA) Mme Anne-Françoise VIALON (pouvoir à M. Gilles ARTIGUES) M. Jean-Noël CORNUT (pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER) M. Robert KARULAK (pouvoir à Mme Christiane JODAR)

**Absents :**

M. André FRIEDENBERG; Mme Marie-Hélène THOMAS; M. Maurice VINCENT; Mme Pascale MARRON; M. Olivier LONGEON; M. Pierre FAYOL-NOIRETERRE; M. Florent PIGEON; Mme Stéphanie MOREAU; Mme Nadia SEMACHE; Mme Maryse BIANCHIN; M. Pierrick COURBON; Mme Myriam ULMER

**Politique :** *Bien grandir dans ma ville*

Délibération n° : 197

**Commission :** Culture - Vie associative - Animation - Education - Enseignement supérieur

Dossier : 160308

**Direction en charge :** Education et Petite Enfance

**Objet :** Faciliter l'accès des élèves à des activités artistiques, culturelles, sportives, à la citoyenneté, au développement durable – Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des écoles publiques de la Loire (FCPE) – Versement de subventions – Approbation.

□ **Rappel et Références :**

Plusieurs associations, établissements scolaires présentent des projets et organisent des activités pour les élèves, et à ce titre sollicitent des subventions auprès de la Ville de Saint-Etienne. L'aide de la Ville permet de faire découvrir des activités artistiques, culturelles et sportives, favoriser l'éducation à la citoyenneté, au développement durable et l'égalité entre les élèves.

□ **Motivation et Opportunité :**

La municipalité aide en priorité les projets qui répondent aux critères suivants :

- intérêt local incontestable,
- découverte d'activités artistiques, culturelles et sportives nouvelles, innovantes ou en lien avec des événements d'actualité,
- sensibilisation ou éducation à la citoyenneté ou au développement durable, notamment en lien avec l'amélioration des comportements en dehors du cadre familial,
- actions pédagogiques, ludiques et informatives en lien avec les thématiques retenues par la Ville,
- pertinence du projet au regard des programmes scolaires

La FCPE s'implique dans la politique éducative locale et contribue à la réflexion sur les grands thèmes touchant à l'éducation : réforme des rythmes scolaires, réforme du collège, inclusion des enfants en situation de handicap...

Elle soutient et informe les familles, dans une démarche de co-éducation, orientation prioritaire du Projet éducatif local stéphanois.

Elle compte 800 adhérents stéphanois, fédérés dans 18 conseils locaux.

Le siège social situé à Saint-Etienne accueille les partenaires et les parents pour des formations, les familles pour des réunions d'information et événements, et contribue ainsi au rayonnement de la ville sur le département.

□ **Contenu :**

Nom de l'association	Objet de la demande	Montant de la subvention versée en 2015	Montant de la subvention proposée
FCPE	Fonctionnement	3.000,00 €	2.850,00 €

□ **Maîtrise d'ouvrage :**

Ville de Saint-Etienne

□ **Point Financier :**

◦ Coût total investissement TTC :

dont TVA :

◦ Coût total annuel fonctionnement TTC : 2 850 €

dont personnel mis en oeuvre :

◦ Financement	Ville	Département	Région	Etat	Europe	Autres
<b>Investissement</b>						
<b>Fonctionnement</b>	2 850 €					
dont personnel supplémentaire						
dont prestations particulières						

□ **Proposition :**

Il est demandé à l'Assemblée délibérante de bien vouloir approuver le versement d'une subvention de 2 850,00 € à l'association Fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques de la Loire (FCPE).

<b>Décision :</b> Proposition adoptée	<b>Imputation budgétaire</b> BP 2016 - Chapitre : 65 - Article : 6574
<b>Résultat du vote :</b> 47 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention(s)	
	<b>Pour Extrait, Pour le Maire, l'Adjoint délégué</b>
	<b>Samy KEFI-JEROME</b>